

Une autre mondialisation, lignes d'alternatives

En termes de propositions, les dispositions institutionnelles qui permettent la circulation financière sont déterminantes, de même que toutes les règles de propriété intellectuelle et de paiements technologiques ou de services (dits « invisibles »). D'autre part, se pose la question des droits et pouvoirs des salariés dans les entreprises. Et enfin toutes les institutions publiques au sens large : depuis les traités internationaux d'échanges et d'investissement, jusqu'au rôle des banques centrales et du dollar.

Ce n'est pas un hasard si les questions des droits de propriété intellectuels (DPI), du contenu des accords internationaux d'investissement, des prix de transfert, et des capacités humaines comme du développement territorial tendent dans tous les pays à venir en tête de l'agenda des luttes sociales comme de l'opinion. Cela renvoie, pour partie, à des besoins internationaux transversaux aux relations internationales de pays entiers.

La question d'une autre mondialisation est prioritaire à l'agenda, à la fois pour des raisons de classes et pour des raisons nationales, mais aussi pour des motifs civilisationnels et anthropologiques.

Nous pourrions avancer, comme idée commune au niveau international, celle d'une mondialisation de développement des biens communs, pour une nouvelle civilisation de partage de toute l'humanité.

Principes

De nos jours, on l'a dit, limiter la rentabilité ou limiter son jeu, comme dans les recommanda-

tions de Keynes, voire en appeler simplement à « réguler » le marché financier n'est pas un moyen de sortir de la crise systémique. Ce ne sera pas suffisant pour éviter un nouvel éclatement de suraccumulation, avec le collapsus qui s'ensuit. Il faut une logique « positive » alternative à celle du taux de profit, pas seulement en diminuer le niveau d'exigence.

Pour cela, nous devons agir aux trois points complémentaires du triangle systémique qui englobe l'activité économique de production (objectifs sociaux, moyens financiers, pouvoirs) et promouvoir d'autres critères d'efficacité que ceux de la rentabilité (les critères organisent et orientent les liens entre les trois points).

Cela rencontre aussi le développement culturel de la société, des peuples, leur exigence dans le monde entier d'une démocratie réelle, effective et efficace, leur

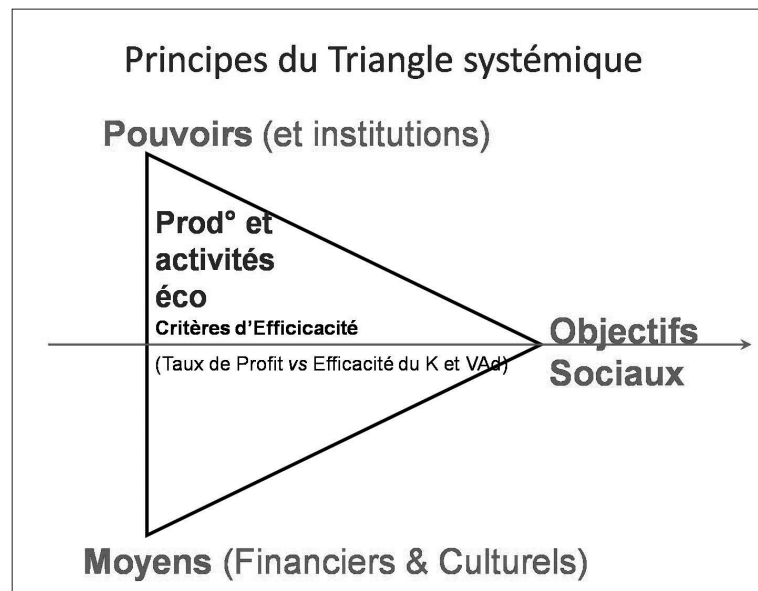
capacité à intervenir ; avec les connaissances qu'ils ont sur leur travail, sur les technologies, sur leur territoire et sur la société elle-même, leurs aspirations auto-gestionnaires.

Les multinationales : 3 éléments

Pour de nouveaux types de traités internationaux

De nouveaux traités économiques internationaux sont nécessaires à la fois pour permettre les gains d'efficacité et contre la concurrence anti-sociale et anti-écologique. Il faut permettre les gains d'efficacité, mais selon une autre logique.

Ces traités auraient pour principe : la maîtrise du commerce et des investissements internationaux pour le co-développement des biens communs et pour l'emploi (emploi, santé, environnement) dans les différents pays concernés



par les traités, c'est-à-dire d'inverser buts et moyens.

En effet actuellement, le but des traités (TAFTA, etc.) est le commerce international et les IDE en soi, par-dessus tout et à tout prix, au risque de détruire l'emploi, la santé et l'environnement.

Le but serait : développer l'emploi, la santé et l'environnement dans les différents pays concernés. Cela inverserait les normes en faisant prédominer celles d'emploi, de santé et d'environnement : est-ce que le moyen (commerce international et IDE) permet de développer l'emploi, la santé et l'environnement chez les deux partenaires (ou plus) ?

De même que les traités actuels incluent des éléments institutionnels et de pouvoirs (instance supra-nationale de règlement des « différends », etc.), ces nouveaux types de traités incluraient des institutions et droits démocratiques nouveaux pour juger du développement effectif des biens communs, et avec des moyens financiers à l'appui (sanction mais aussi incitation, avec des fonds issus de taxations et des lignes de crédit bancaire).

Les traités actuels définissent aussi très étroitement le « revenu de l'investisseur » et le mettent au cœur de ce qui doit être protégé par le traité. Voyons bien l'entourloupe au passage : le revenu de « l'investisseur » c'est son profit, ce n'est pas du tout l'ensemble de la richesse créée, l'ensemble du « revenu » sous-jacent à un investissement (la valeur ajoutée). Ces nouveaux traités mettraient en leur centre la production de richesses nouvelles et non le profit. Cette production restant soumise au but : être sociale, écologique et saine.

On peut imaginer des pénalités, dont l'utilisation serait gérée par les travailleurs des différents pays. Et on peut imaginer des incitations à de meilleures conditions sociales et écologiques, avec par exemple des lignes de crédit bancaire spécifiques, des bonifications de prêts sélectives et voire un crédit sélectif des banques centrales du Nord pour les pays du Sud ou de l'Est.

Il s'agit de permettre un véritable partage des ressources, notamment informationnelles, pour produire, d'orienter tout autrement ce partage et non pas de fermer les fron-

tières, d'entrer dans une guerre économique, anti-sociale d'une autre façon que les traités actuels ce qu'a engagé Trump, et ce que préconisent les divers nationalistes. Pour ce partage des ressources, il s'agirait donc à la fois de redéfinir les transferts financiers dans le commerce international, dans les investissements internationaux, directs et de portefeuille, mais aussi d'agir au niveau des droits de propriété intellectuelle.

Il semble que c'est aussi ce qui se cherche dans les négociations Chine — USA dans le débat d'idées autour de traités « mutuellement avantageux » et avec des mécanismes communs d'évaluation. Je renvoie à un tout récent article de l'ambassadeur de Chine en France, paru dans *Les Échos*. Nous pouvons travailler cette tendance dans le bon sens.



Les droits des travailleurs sont une question fondamentale pour agir sur les décisions des entreprises mais aussi pour garantir des droits sociaux et diminuer l'intensité de la concurrence anti-sociale.”

Les règles de concurrence

Actuellement le paradigme est : concurrence ou monopole. Le dispositif anti-trust des États-Unis favorise les « gros acteurs », tandis que l'Europe a l'obsession de la concurrence libre et non faussée. Les deux posent de graves problèmes.

Ne faut-il pas dépasser cette dichotomie en avançant sur l'idée de réseaux de coopération productive et de recherche non capitalistiques et non financiers ? Réseaux de coopération entre entreprises et réseaux de coopération des entreprises avec les services publics,

des services publics démocratisés apportant non pas seulement un « cahier des charges » mais entrant dans un pilotage sous forme de co-construction de solutions par les besoins, au lieu d'être dominés par les multinationales. J'ai en tête deux exemples : les GIE (groupe d'intérêt économique, forme de coopération non capitaliste, comme l'a été Airbus à sa création et pendant plusieurs décennies), mais aussi l'invention du TGV qui n'a été possible que parce qu'un service public, la SNCF, l'a pilotée dans un partenariat avec la CGE (ancêtre d'Alstom) et avec pour une part des avances de fonds publics ne réclamant pas le taux de rentabilité du privé.

Dans quelle mesure ne faut-il pas penser aussi des co-nationalisations ? pour dépasser le dilemme nationalisation/multinationales.

Droits des travailleurs, pouvoirs, information, services publics

Les droits des travailleurs sont une question fondamentale pour agir sur les décisions des entreprises mais aussi pour garantir des droits sociaux et diminuer l'intensité de la concurrence anti-sociale.

Il s'agirait de promouvoir des accords sociaux au sein des multinationales, par exemple sur le niveau des salaires et leur revalorisation, s'imposant aux filiales par-dessus les conditions du pays d'implantation des filiales, quand ces accords sont plus favorables.

Il s'agirait aussi du débat et de la négociation dans des instances mondiales ou zonales de groupes (comme les comités européens de groupe) : le débat et la négociation sur les investissements eux-mêmes, avec la possibilité d'alternatives pour d'autres production et d'autres d'investissements, en lien par exemple avec l'exigence de production écologique qui monte de la société civile. Cela nécessite une transparence sur l'information, mais aussi un appui par les services publics pour élaborer ces propositions, et utiliser l'information (par exemple pour connaître la VAg et la VAdt). Cela nécessite aussi de disposer de financements communs, notamment de banques publiques, alternatifs à ceux apportés par les actionnaires en lien avec la possibilité de stop-

per certains projets sur des critères sociaux ou écologiques ou sanitaires. C'est ce que nous appelons un droit de veto suspensif pour des contre-propositions.

Enfin, il y a la question des droits d'intervention, ou au moins de co-décision, sur les cessions des brevets ainsi que sur la fixation des règles et montants de valorisation des royalties et de la propriété intellectuelle. Ce ne sont pas du tout des questions purement techniques mais des enjeux majeurs de la lutte des classes moderne qui renvoient à la maîtrise du développement économique et technologique et au pompage des richesses créées par les travailleurs. Cela implique la mise en place d'une instance mondiale de coordination entre les services publics fiscaux, vers une sorte de service public mondial inter-étatique de suivi et de maîtrise de l'activité des multinationales ouvert aux salariés et aux populations. C'est un peu ce que je mets, pour ma part, derrière la proposition de COP fiscale et financière sur les multinationales et l'évasion fiscale formulée par nos camarades, les communistes français Éric et Alain Bocquet.

Le dollar, la création monétaire, les banques centrales, luttes en développement

La maîtrise sociale de la création monétaire (par les banques et par les banques centrales) est une

alternative au capital financier pour financer les activités et les biens communs, si nous promouvons cette création selon d'autres critères d'utilisation de l'argent et avec de nouveaux pouvoirs démocratiques des citoyens et des travailleurs, conjugués sur les banques émettrices, d'une part, sur les entreprises utilisatrices des crédits ou sur les États d'autre part. Les peuples luttent implicitement pour cela en Europe lorsqu'ils protestent contre l'action de la BCE (banque centrale européenne) et contre les conditionnalités antisociales imposées en même temps que les prêts par la sinistre troïka (BCE, Commission, FMI). De même les peuples du Sud qui luttent contre les multiples « plans d'ajustement structurels » néocoloniaux du FMI et de la Banque mondiale. À présent, en Europe aussi, la « question de la dette » est utilisée en permanence pour justifier l'austérité. Pourtant ce sont les conditions de cette dette qui posent problème : niveau des taux d'intérêt, dépenses cibles, pouvoirs exercés par les marchés financiers. Et cela va revenir avec la crise financière « qui vient » dans un contexte de rétrécissement considérable des marges de manœuvre des banques centrales.

Plus largement, la question du dollar est centrale, en conjugaison avec celle de l'impérialisme.

Il faut bien voir que le rôle impérial du dollar va bien au-delà de sa

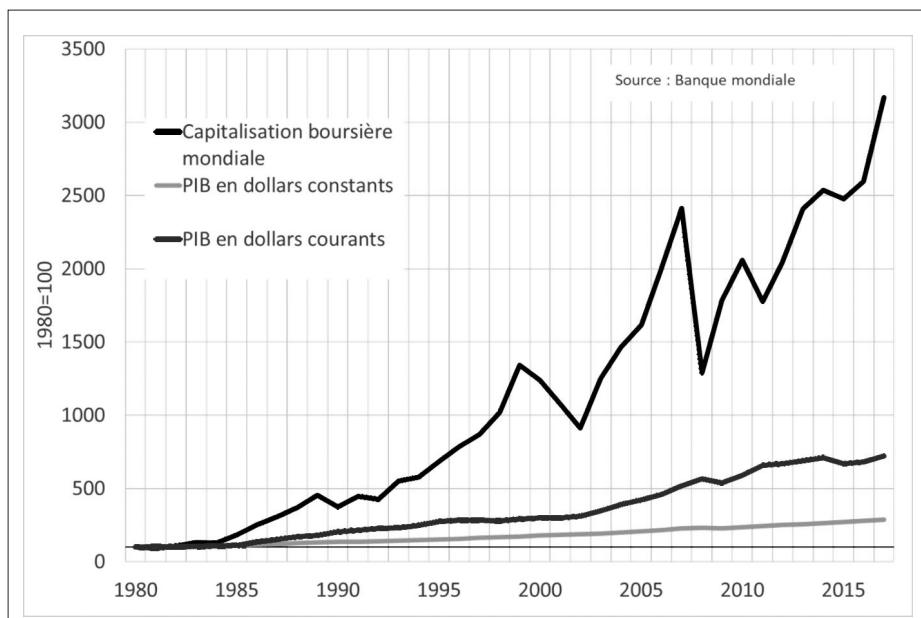
domination dans les échanges de marchandises comme « intermédiaire des échanges », qui alimente la demande mondiale en dollar, ou comme « unité de compte », soumis aux variations de son taux de change et incite à la localisation des multinationales en « zone dollar ». Son rôle de réserve de valeur est considérable, car il force les détenteurs à le conserver et à soutenir sa valeur, alimentant ainsi une confiance spéculative dans le dollar, ce rôle est décuplé par tous les rapatriements de bénéfices dont j'ai parlé plus haut. Mais son rôle comme monnaie mondiale de crédit est peut-être encore plus important. Le dollar est une pompe aspirante et refoulante de tous les capitaux mondiaux.

Un seul État, celui des États-Unis, a le privilège de l'émettre librement et à un coût nul. Dans le même temps, le dollar est toujours convertible (de par la transformation des institutions de Bretton-Woods en 1971 et 1973). Sa position dominante dans la demande de monnaie, les détentions comme monnaie de réserve de valeur mondiale, fait que l'émission d'énormes liquidités en dollars a de faibles effets sur sa valeur comme sur sa crédibilité. On dit, pour simplifier, que grâce au dollar, les États-Unis financent librement leur déficit budgétaire.

À travers le dollar, c'est un site et un État qui est renforcé, mais il est aussi au carrefour du rôle des multinationales comme de la domination informationnelle impériale mondiale des multinationales basées aux États-Unis. C'est bien un instrument impérial contre les peuples, y compris le peuple américain (états-unien) lui-même.

On l'a dit, le dollar agit comme une pompe aspirante et refoulante, pour la domination prédatrice des multinationales états-uniennes sur le monde et leur avance informationnelle, pour l'accumulation financière et matérielle.

Or, il faut financer le développement des biens communs du monde, depuis le climat jusqu'à l'alimentation, en passant par la culture, l'éducation, la technologie, l'énergie, jusqu'à la protection sociale et l'emploi. Ce besoin mondial commun ne peut être l'apanage d'une devise rattachée à un seul pays, avec tous les mono-



poles que cela implique et qu'on voit, et tous les effets pervers. Ni celui d'une devise qui, comme le dollar US, loin d'être dans les mains du bien commun du peuple américain, vise avant tout l'accumulation financière et matérielle.

Principes: Le dollar est un point sur lequel nous pourrions chercher à agir ensemble.

Une alternative au dollar comme monnaie commune mondiale, de fait, est nécessaire par une profonde réforme du FMI et par un développement des DTS (droits de tirage spéciaux). Les droits de tirage spéciaux sont un embryon de monnaie internationale, construit à partir d'un panier de monnaies et gérés par le FMI. Il peut les attribuer aux pays membres, par création monétaire. Il ne l'a fait que trois fois dans son histoire.

Nous proposons, pour aller vers une monnaie mondiale commune alternative au dollar, d'élargir le panier de définition des DTS et d'en émettre une quantité importante selon d'autres critères. Il s'agirait d'émettre des DTS (1) pour le co-développement des peuples (développement de la protection sociale, services publics) et (2) pour les banques centrales nationales si elles pratiquent un nouveau crédit bancaire sélectif dirigé vers l'investissement efficace des entreprises qui développent l'emploi et la production réelle

(valeur ajoutée). Cela suppose et va de pair avec un FMI profondément refondu, et progressivement mis sous l'égide de l'ONU.

La récente création de la nouvelle banque de développement des BRICS ou de la Banque du Sud, ou de la Banque des infrastructures, toutes trois impulsées par la Chine, pourrait être un pas en cette direction... Ou pas!

Cela dépend du contenu et de l'orientation c'est-à-dire des critères: critères de contenu *versus* critères de nationalité?

On pourrait donc travailler d'une part sur l'idée d'une monnaie commune mondiale alternative au dollar, à partir des DTS. Dans l'immédiat en commençant par doter un Fonds mondial dédié aux biens communs et aux services publics (y compris la protection sociale). Ce Fonds mondial pourrait être doté d'une gouvernance démocratique. Il agirait avec des critères précis, pratiquerait un suivi et pourrait être placé sous l'égide de l'ONU (ou le suivi de ses actions). Faut-il y ajouter d'emblée l'emploi? Peut-être.

En tout cas remarquons que les ordres de grandeurs montrent que ce Fonds devrait avoir une dimension conséquente. Ainsi, le seul objectif climat nécessiterait d'après le GIEEC de dépenser 2,5 % du PIB pour limiter le réchauffement à 1,5°, soit autour 2 500 milliards

d'euros d'investissements supplémentaires par an, pendant 20 ans!

Services publics et dépenses publiques

Les DTS émis et disponibles dans ce Fonds pourraient être dotés aux États à un taux d'intérêt proche de zéro, en échange de titres de dette publique qui ne circuleraient pas sur les marchés financiers, si ces titres correspondent à des dépenses publiques développant la protection sociale et les services publics, y compris ceux concernant l'écologie.

Emploi et nouvelle production

Ce Fonds pourrait participer à refinancer les banques centrales des pays avec des taux très bas, proches de zéro, d'autant plus abaissés que celles-ci refinancent des crédits aux investissements matériels et de recherche qui développent l'emploi et les économies de rejets polluants, à commencer par les rejets de gaz à effet de serre. Les montants devraient être guidés par les besoins de développement, tout particulièrement le poids démographique des pays.

Nous pourrions travailler aussi sur le rôle des banques centrales nationales en visant des éléments communs, si possible. ■■■

Conclusion

Face au paroxysme de la crise du CME, certains pourraient imaginer qu'un CMIE serait possible? J'entends par là un capitalisme monopoliste « international » d'État. Ce serait une erreur. C'est au contraire une grave illusion qui sous-estime les profondes contradictions internes et les rivalités entre États, ainsi qu'entre les États et le grand capital lui-même. On pense au reproche de Lénine à Boukharine sur sa vision linéaire d'un monde dont Boukharine prétendait qu'il allait vers une seule et unique firme mondiale...

Cela sous-estime aussi le rôle unilatéral et impérial joué par le dollar. Bref, cela sous-estime l'ampleur systémique de la crise du CME.

Mais cela ne doit pas nous conduire à omettre le besoin de bataille sur les institutions mondiales, sa radicalité pour chercher le compromis du niveau le plus élevé, qui permette d'avancer et de sortir le monde du risque de barbarie et d'effondrement où il se trouve.

Des propositions à la fois radicales et immédiates nécessitent d'être soutenues et promues par des campagnes d'action, d'idées et de formation tenaces et créatives,

auprès des différentes catégories de travailleurs, des citoyens impliqués dans les mouvements sociaux écologiques, ou des différents mouvements pour les services publics, ainsi que dans la jeunesse, dans les milieux intellectuels, etc.

Le mouvement révolutionnaire et progressiste est parfois hésitant à utiliser et promouvoir des propositions dans une véritable lutte de masse.

L'agenda est pourtant celui d'un rapprochement des revendications et de leur convergence sur l'emploi, la protection sociale et les services